

**Objet : RS - Logement d'abord - Attribution d'un appel à projets pour la création d'une équipe pluridisciplinaire d'accompagnement sanitaire et social
Modification de la délibération n° 038-25 C**

- date de convocation le 16 mai 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-deux mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barby, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 58

Aillon-le-Jeune	Pascal Ginollin
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Cyrille Causse
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Micheline Myard-Dalmals - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sainte-Reine

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 2

Eric Delhommeau - Serge Tichkiewitch

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 21

de Anne-Marie Barouti à Martine Lambert - de Stéphane Bochet à Philippe Gamen - de Florence Bourgeois à Martin Noblecourt - de Jean-Pierre Casazza à Michel Camoz - de Michel Dyen à Brigitte Bochaton - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Max Joly à Aloïs Chassot - de Laïla Karoui à Philippe Cordier - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Marine Mithieux à Franck Morat - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Benoît Perrotton à Walter Sartori - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Sara Rotelli à Micheline Myard-Dalmals - de Bruno Stellan à Grégory Basin - de Thierry Tournier à Christian Berthomier - de Céline Vernaz à Alexandra Turnar - de Philippe Vuillemermet à Sophie Bourgade - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fressoz

- conseillers excusés : 3

Jean-Pierre Coendoz - Luc Meunier - Alain Saurel

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 22 mai 2025

délibération n° 101-25 C

objet **RS - Logement d'abord - Attribution d'un appel à projets pour la création d'une équipe pluridisciplinaire d'accompagnement sanitaire et social**

Modification de la délibération n° 038-25 C

Gaëtan Pauchet, conseiller délégué chargé de l'habitat et du foncier associé, rappelle que Grand Chambéry est territoire de mise en œuvre accélérée du logement d'abord depuis juin 2021.

Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération a lancé en octobre 2024 un appel à projets pour confier à un opérateur la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire d'accompagnement sanitaire et social.

Par délibération du 13 février 2025, le Conseil communautaire a retenu le projet présenté par le groupement constitué des associations Respects 73 et Le Pélican, et attribué une subvention d'un montant de 277 905 € à l'association Respects 73.

Cette nouvelle équipe pluridisciplinaire s'appelle Horizon. Le groupement associatif a ouvert un compte au nom d'Horizon-Le Pélican en ce sens.

Le groupement sollicite Grand Chambéry pour que la subvention soit versée sur le compte d'Horizon et non de l'association Respects 73 comme initialement demandé.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu le Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements de Grand Chambéry,

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2025 conclue dans le cadre l'AMI 2 « Territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord » signée le 11 octobre 2024,

Vu le dossier de réponse à l'appel à projets déposé par Respects73 et Le Pélican le 16 décembre 2024,

Vu la délibération n° 038-25 C du Conseil communautaire du 13 février 2025,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : de modifier la délibération n° 038-25 C du Conseil communautaire du 13 février 2025,

Article 2 : d'approuver le versement de la subvention de 277 905 € au groupement associatif entre Respects73 et Le Pélican pour le projet Horizon sur le compte créé à cet effet au nom d'Horizon-Le Pélican,

Article 3 : d'autoriser le président ou son représentant à signer la convention à intervenir entre Grand Chambéry et les associations Respects73 et le Pélican.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **101-25 C**

Objet de l'acte : RS - Logement d'abord - Attribution d'un appel à projets pour la création d'une équipe pluridisciplinaire d'accompagnement sanitaire et social
Modification de la délibération n° 038-25 C
Classification Préfecture : 8 - Domaines de compétences par thèmes 5 - Politique de la ville-habitat-logement
Date de l'acte : 22 mai 2025
Annexe(s) : Annexe 1

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20250522-lmc1H33717H1-DE
Identifiant unique de l'acte : lmc1H33717H1

Date de transmission en Préfecture : 27 mai 2025
Date de réception en Préfecture : 27 mai 2025
Date de publication sur le site internet: mercredi 28 mai 2025